



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E172507

VALABLE JUSQU'AU 23/01/2025

ÉDITÉ LE 22/06/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 03/08/2017

Forme juridique : SAS

Capital : 20 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC PARIS

Siret : 831 581 558 00028

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés : 2158031

Assurance Responsabilité Travaux :  
ERGO 20123166353

Assurance Responsabilité Civile :  
ERGO 20123166353

Situation fiscale et sociale : A jour au 01/11/2023

Raison sociale : POINT BAT

242 BOULEVARD VOLTAIRE  
75011 PARIS 11

Téléphone : 06 98 76 10 71

Portable :

Site Internet : www.pointbat.fr

E-mail : saspointbat@gmail.com

Responsabilité légale :  
ELBILIA RAPHAËL DIRECTEUR GÉNÉRAL / TROJMAN YLANE PRÉSIDENT

Fax :

Effectif moyen : 8

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                                 | * Date d'attribution |
|------|---|----------------------|
| 7122 | Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE                       | 02/04/2024           |
| 7131 | Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE | 14/02/2023           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories   | Date d'attribution |
|--|--------------------|
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 02/04/2024         |
| o Isolation des murs par l'extérieur                                     | 14/02/2023         |
| o Isolation des combles perdus   | 02/04/2024         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE PARIS  
20 BIS RUE BOISSIERE  
RDC  
75016 PARIS CEDEX 16

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.